

#SmartDPO : la formation clé de succès dans votre politique de données



Pourquoi se former et former ses équipes à la protection des données personnelles ?

« La protection des données commence avec l'humain et la prise de conscience des risques liés au traitement des données. »

Depuis le 25 mai 2018, une nouvelle législation sur la protection des données est entrée en vigueur dans les 26 États membres de l'Union Européenne : le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette législation concerne toutes les entreprises, collectivités et associations.

Il s'agit d'un changement radical du régime de la protection des données. Désormais, le règlement européen repose sur une logique de conformité dont les acteurs sont responsables, sous le contrôle et avec l'accompagnement du régulateur. Compte tenu de la sensibilité et de la complexité pour gérer et protéger des données, il est essentiel que chacun soit veilleur sur ces sujets. Le risque pour les entreprises est en effet conséquent.

Les acteurs doivent donc se former : la sensibilisation et la formation du personnel participant aux traitements des données personnelles devient une obligation légale.

